

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
Secrétariat général - Service des ressources humaines
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation
Bureau des concours et de la préparation aux examens
182, rue Saint Honoré - 75033 PARIS CEDEX 01



Paris, le 30 JUIN 2016

**CONCOURS INTERNE DE MAITRE-ASSISTANT DES ÉCOLES NATIONALES
SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE**

Groupe de disciplines : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine
Discipline : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine

Profil n° 45 : Strasbourg

Session 2016

Le jury, réuni le 30 juin 2016 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Bernard POUYET, a arrêté comme suit, par ordre de mérite, la liste des candidats déclarés admis à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

Aucun candidat admis

Le président du jury



Bernard POUYET

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.